



**INFORMATIONS GÉNÉRALES ET
RÈGLEMENTATION SPÉCIFIQUE**

**GENERAL INFORMATION & SPECIFIC
RULES**

Tournois des régions U-15
2023-2024

1- INFORMATIONS GÉNÉRALES

COMPÉTITEURS

- Les compétiteurs doivent être membre en règle d'un club de curling affilié dans la province du Québec. "Affilié" implique que ce club doit être membre en règle auprès de Curling Québec.
- Chacun(e) des joueurs/joueuses doit être âgé(e) de 14ans et moins au 30 juin 2023 (date de naissance : 1er juillet 2008 ou après).
- Les équipes sont composées de : 4 garçons/filles, 3 filles/1 garçon, 3 garçons/1 fille, 2 filles/2 garçons.

REMPLEÇANTS (non-inscrits officiellement au sein d'une équipe comme 5^e joueur)

- Le joueur remplaçant doit jouer à la première position (lead).
- Un joueur remplaçant peut jouer pour une seule équipe par tournoi.

ENTRAÎNEURS

- Tous les entraîneurs doivent fournir une preuve de vérification des antécédents judiciaires avant le début de leur premier tournoi. La preuve est valable durant deux saisons.
- Les entraîneurs doivent satisfaire aux exigences de formation pour les entraîneurs U-15.
- Chaque équipe doit, pour s'inscrire, avoir un entraîneur âgé de 21 ans et plus. L'entraîneur agira à titre de répondant pour l'équipe doit accompagner leur équipe en tout temps lors des compétitions.

INSCRIPTIONS

- La date limite d'inscription pour chaque tournoi est fixée selon le calendrier publié sur Curling Québec. Aucun remboursement ne sera accordé après la date limite d'inscription.
- Les équipes pourront participer à autant de tournois qu'elles le souhaitent. Cependant, les équipes de la région auront une place garantie (dans la limite des places disponibles, par ordre d'inscription) jusqu'à la date mentionnée sur le site de Curling Québec. Après cette date, les équipes hors région inscrites au tournoi seront avisées si elles ont leur place dans le tournoi (par ordre d'inscription).
- Pour qu'un tournoi des régions U-15 ait lieu, il faut idéalement au minimum 3 équipes.
- Les tournois des régions U-15 auront 4 parties garanties (sauf exception) et se dérouleront le samedi et le dimanche. Les frais d'inscriptions pour chacun des tournois seront de 88\$ par équipe.

FINALE DES RÉGIONS

- L'équipe qui gagne le tournoi recevra une invitation pour la finale des régions U-15 en avril 2024 et l'équipe classée 2^{ème} fera partie du tirage au sort qui se déroulera le 1er avril 2024 pour obtenir l'invitation privilégiée (Wild Card) pour la finale des régions U-15.
- Comme une équipe peut jouer plusieurs tournois, si une équipe a déjà obtenu sa qualification pour la finale et gagne à nouveau, l'équipe classée 2^{ème} obtiendra sa place pour la finale. Dans le cas où la 2^{ème} équipe aurait également d'ores et déjà gagné sa qualification, il s'agira de l'équipe la mieux classée parmi les équipes pas encore qualifiées. En ce qui concerne le tirage au sort pour l'invitation privilégiée (Wild Card), si l'équipe classée 2^{ème} ne prend pas part au tirage au sort (car elle est déjà qualifiée), ce sera uniquement l'équipe classée 3^{ème} qui pourra y participer. Si celle-ci est également qualifiée, aucune équipe de ce tournoi ne fera partie du tirage au sort.

DÉROULEMENT DE LA COMPÉTITION

- Curling Québec s'engage à coordonner le « semage » des équipes ainsi qu'à communiquer l'horaire de compétition et les règles aux équipes inscrites.
- Le comité local s'engage à assurer la présence d'une personne ressource qui sera présente tout au long de la compétition, donner accès aux glaces et au club pour la totalité du tournoi, et envoyer les résultats à Curling Québec 24 heures après la compétition.

2 - RÉGLEMENTATION SPÉCIFIQUE

PRATIQUES ET TIRS DE PRÉCISION

- Le gagnant du tirage au sort aura le choix du marteau ou de la couleur des pierres. Celui qui choisit le marteau devra prendre la première pratique.
- Les pratiques d'avant partie débiteront 15 minutes avant l'heure indiquée sur l'horaire officiel.
- Les équipes ont 5 minutes de pratique (glissades comprises).

DURÉE DES PARTIES

- Toutes les parties prévues dans le cadre des tournois seront de six (6) bouts et devront obligatoirement être disputées à défaut de quoi, des sanctions seront prises contre les équipes fautives. Une équipe pourra concéder la victoire après que quatre (4) bouts aient été complétés.
- S'il y a égalité à la fin des 6 bouts, il y aura un tir de précision de la part de chaque équipe pour déterminer le vainqueur.

MORATOIRE SUR LE BALAYAGE

- Le moratoire sur le balayage ne sera pas en vigueur pour les tournois des régions U-15. Par contre, l'utilisation des brosses de poil sera strictement interdite.

ENTRAÎNEURS

- Les entraîneurs sont autorisés à se tenir soit sur la ligne de côté entre les lignes de jeu, soit sur le trottoir derrière les maisons. Veuillez noter que les entraîneurs ne sont autorisés à communiquer avec leurs joueurs que lorsque l'autre équipe est en contrôle de la maison. Cela a pour but de maintenir le rythme du jeu et de faire en sorte que les joueurs prennent leurs propres décisions. Cependant, les équipes/entraîneurs peuvent demander 1 temps d'arrêt d'une durée de 60 secondes (chronométré par l'entraîneur de l'autre équipe) durant le match. Les temps d'arrêt doivent avoir lieu entre les lignes de jeu ou sur le trottoir derrière les maisons.

RONDE ÉLIMINATOIRE

À l'issue de la ronde préliminaire, les équipes seront classées (Q1-Q...) selon les critères suivants :

- 1- Fiche victoire-défaite
- 2- Fiche victoire-défaite entre les équipes impliquées

Toutes les équipes toujours à égalité suite à l'application des critères #1 et #2 seront alors départagées par le cumulatif des deux tirs de précision à la fin de la dernière partie de la ronde préliminaire.

La ronde éliminatoire se déroulera en fonction du nombre d'équipes participantes, le format sera annoncé avant le début du tournoi. Au cours des éliminatoires, l'avantage de la dernière pierre ou le choix de la couleur des pierres sera accordé à l'équipe ayant le meilleur classement (Q1-Q...). L'équipe avec l'avantage de la dernière pierre pratiquera en premier.